

**Division des moyens et des personnels
Enseignants 1^{er} degré
Service de la mobilité, de la
gestion collective et de la formation**

Bobigny, le 19 mars 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par :
Akima Benmeziane
Tél : 01 43 93 72 14
Mél : ce.93mouvement-intra@ac-certeil.fr

à

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-certeil.fr

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs
d'école

Mesdames les professeures et messieurs
les professeurs des écoles inscrits sur la liste d'aptitude
de directeur d'école
S/C de mesdames les inspectrices, messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

DIMOPE/SMGCF/AB/2021-004

Ref. :

- Circulaire postes spécifiques DIMOPE/SMGCF/AB/2021-001 (publiée et actualisée sur le site de la DSDEN le 17/03/2021) ;
- Circulaire mouvement intradépartemental DIMOPE/SMGCF/AB/2021-003 (publiée et actualisée sur le site de la DSDEN le 15/03/2021).

Objet : appel à candidature pour les postes spécifiques – directrice/directeur d'école en cité éducative rentrée scolaire 2021

En complément de la note de service annuelle relative au mouvement intra-départemental et de la note relative aux postes spécifiques, il est mis en place dans le département un recrutement sur poste spécifique hors barème pour les directeurs d'école en cité éducative.

L'envoi du dossier de candidature doit être réalisé au plus tard le 7 avril 2021 à l'adresse indiquée dans la fiche de poste afférente.

Dans un premier temps, seules les candidatures aux postes vacants, à ce jour, seront soumises aux entretiens.

À l'issue de la fermeture du serveur du mouvement intra-départemental et après identification des postes de directeurs de cité éducative susceptibles d'être vacants, se déroulera la deuxième phase d'entretiens.

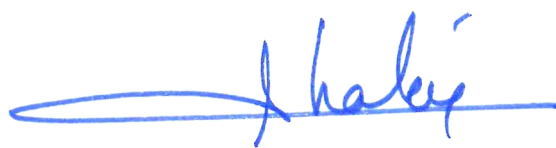
Il est précisé que les candidats retenus à l'issue de la commission départementale sont réputés avoir renoncé à leur demande de mobilité formulée dans le cadre du mouvement intra-départemental pour la rentrée 2021.

Pour votre parfaite information, vous trouverez ci-joint :

- la fiche de poste précisant les compétences recherchées et les modalités pratiques de candidature accompagnée de la liste des postes vacants à ce jour.
- la liste des postes de direction des écoles en cité éducative neutralisés sur le serveur MVT1D

Les services de la DSDEN se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information sur ce dossier.

Pour le recteur et par délégation
L'inspecteur d'académie, directeur académique des services
de l'Education nationale de la Seine-Saint-Denis



Antoine Chaleix